



## Vol 5008 retrouvé aux Pays-Bas

-----  
Par Kiara59

Bonjour,

Je m'interroge sur le vol de mon 5008 dans la nuit du 26 au 27 juillet 2022 à mon domicile.

Dépôt de plainte le 27 juillet dès constatations du vol.

Il s'agit d'un véhicule en LOA.

L'assurance nous a fait une proposition d'indemnisation trop basse. Celle-ci a été refusée.

A notre surprise, voiture retrouvé aux Pays-Bas le 07 octobre 2022.

Impossible de récupérer celle-ci.

Notre véhicule a été acheté au voleur avec de faux papiers et des fausses clefs.

Aujourd'hui, l'assurance nous indique que la législation n'est pas la même aux Pays-Bas.

Nous sommes en attente du retour rocureur.

Il va falloir aller au tribunal car l'acheteur est considéré comme de "bonne fois".

Mais nous devenons quoi ?

Nous sommes les propriétaires de base. C'est à nous que la voiture a été volé et qui nous battons depuis 10 mois.

Comment se sortir de cette situation.

Merci d'avoir pris le temps de lire mon texte.

Si besoin d'informations, merci de me faire signe.

Cordialement.